

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

AMENDEMENT

N ° 1822

présenté par

M. Saddier, M. Sermier, Mme Bonnivard, Mme Audibert, Mme Boëlle, Mme Corneloup, M. Door,
Mme Anthoine, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, M. Bony, Mme Porte, M. Reiss, Mme Trastour-
Isnart, M. Hetzel, Mme Bouchet Bellecourt, M. Manuel et M. Cinieri

ARTICLE 21

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.